

# Barfleur : « Ces parcs éoliens auront un impact fort »

Au lendemain de l'officialisation d'un deuxième parc éolien en mer au large du Cotentin Éolarge, forte d'une centaine d'adhérents, suit de très près le dossier et entend peser sur les décisions.

Entretien



Christiane Tincelin. | PHOTO : OUEST-FRANCE

**Christiane Tincelin,** adjointe au maire de Barfleur et présidente de l'association Éolarge, qui défend les intérêts du territoire du Val-de-Saire dans ce projet.

## L'annonce d'un deuxième parc éolien au large de Barfleur, bonne ou mauvaise nouvelle aux yeux de l'association Éolarge ?

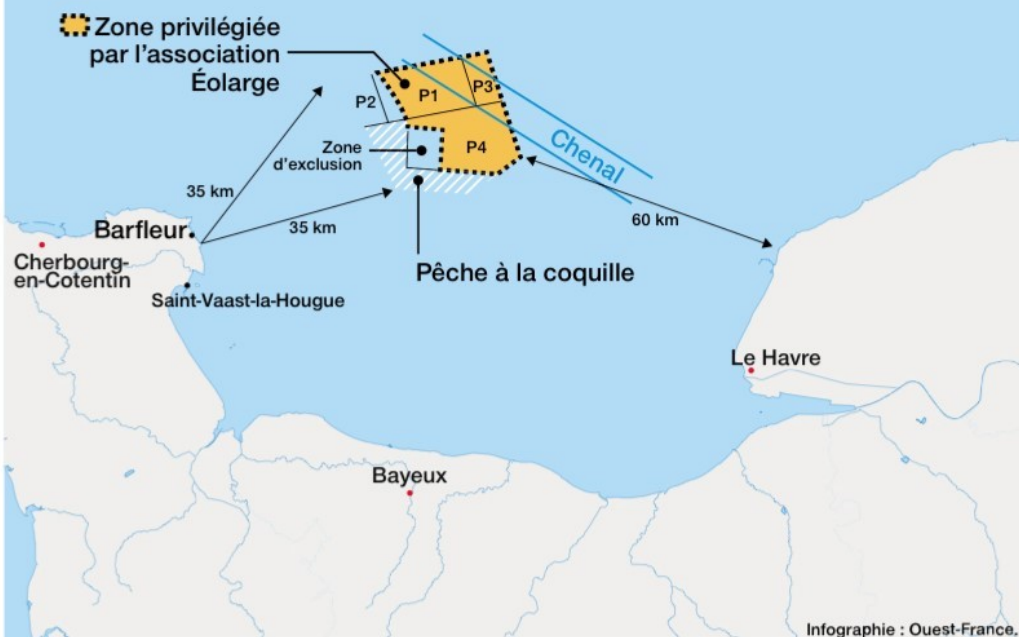
Cette annonce n'est pas une surprise. Mais cela signifie qu'au lieu d'environ 80 éoliennes de plus de 200 m de haut, nous en aurons le double. Notre position, c'est d'accompagner les décisions en évitant toute radicalisation, mais en défendant les intérêts du territoire. Il ne s'agit pas d'être dans le conflit, mais dans l'optimisation d'un projet qui s'impose à nous.

Éolarge a été créée en décembre 2020, sous l'impulsion d'un collectif d'élus du Val-de-Saire et de personnes impliquées dans le territoire, en réaction à l'annonce de la création du premier parc au large de Barfleur. Nous ne sommes ni pour, ni contre l'éolien en mer.

## Pourquoi vous attendiez-vous à cette annonce ?

Lors de la réunion publique du 15 juillet, les représentants de l'État nous ont annoncé que le parc produirait du courant en continu. Ce sera une première en France. Il s'agit d'une technologie récente, qui pré-

## Parcs éoliens au large de Barfleur : une zone de 500 km<sup>2</sup> à l'étude



Infographie : Ouest-France.

sente des avantages – moins de déperdition, moins de câbles pour le raccordement – mais nécessite une grosse production d'énergie. Dès lors, on s'attendait à ce que le premier parc d'1 GW ne soit pas suffisant. Pour les six candidats en lice pour l'appel d'offres du premier parc, c'était d'ailleurs un point problématique de ne pas avoir de visibilité sur ce point.

## La concertation vous semble-t-elle meilleure que par le passé ?

Auparavant, il y a eu beaucoup d'erreurs dans la mise en place des parcs éoliens en mer. L'appel d'offres était clos quand le débat public s'ouvrait. C'était un peu le fait du prince. Nous avons bénéficié d'un changement des modalités de concertation.

Pour le premier parc, le débat public précède donc l'appel d'offres, qui passe par une phase concurrentielle jusqu'au 15 octobre 2021, avec sélection

du candidat retenu à l'issue du premier trimestre 2022. Pendant ce temps, les services de l'État co-construisent le projet avec les candidats et les acteurs du territoire.

## Sur quels points êtes-vous particulièrement vigilants ?

La côte du Val-de-Saire compte de nombreux sites remarquables sur le plan paysager ou patrimonial, dont Saint-Vaast-la-Hougue et ses tours Vauban inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. On ne peut pas se permettre de perdre ce classement. Cela passe par l'éloignement des éoliennes des côtes, dans l'idéal à 50 km, comme cela se fait ailleurs en Europe. Nous sommes aussi attentifs aux conditions de raccordement. Enfin, pour préserver nos petits ports, nous souhaitons que les opérations de maintenance s'opèrent depuis Cherbourg. Et puis il y a la question des pêcheurs, dont le travail est en jeu. On les soutient comme on peut.

Mais il ne faut pas être naïf, ces chantiers auront un impact fort pour notre territoire.

## Vous venez de transmettre une proposition d'implantation aux services de l'État, que contient-elle ?

Nous avons délimité, dans la zone de 500 km<sup>2</sup> retenue par l'État, un secteur d'un peu plus de 300 km<sup>2</sup>, dans lequel pourraient se situer les deux parcs éoliens. Le nord-est semble plus adapté, car on sait qu'il y a beaucoup de coquilles Saint-Jacques dans la partie sud-ouest de cette zone d'étude. Reste la question du chenal vers le port pétrolier d'Antifer, au Havre, peu fréquenté, mais qui reste emprunté par une cinquantaine de bateaux par an. Nous aurons sans doute une idée plus précise de l'implantation d'ici la mi-septembre 2021.

Propos recueillis par Liza MARIE-MAGDELEINE.

# Pêcheurs : « On ne va pas se laisser faire »

## La mobilisation

Prévu à environ 32 km des côtes du Val-de-Saire, le parc éolien offshore d'environ 80 éoliennes d'une hauteur de plus de 250 m au-dessus du niveau de la mer, avait déjà soulevé la colère du monde de la pêche professionnelle. Avec l'annonce du Premier ministre, Jean Castex, d'un possible agrandissement de ce parc, les pêcheurs ne décollèrent pas.

Lors de la réunion d'information, en juillet, avec des représentants de l'État, le ton était monté. « Des associations se créent pour que ce parc éolien soit implanté à une certaine distance des côtes, mais ils n'ont pas la même vision que nous, pour

qui la mer est un gagne-pain », expliquent des pêcheurs.

Sur les quais, la révolte gronde. « On ne va pas se laisser faire, on fera ce qu'il faut », scande Romain Lanéelle, patron pêcheur de Saint-Vaast-la-Hougue, qui arbore sur son chalutier une bannière où est écrit : « Non aux éoliennes en mer ». « Il faut espérer que le maximum de pêcheurs se mobilise et réagisse rapidement. Il ne faudra pas être là quand ce sera trop tard et que les travaux débutent. » Les pêcheurs qui veulent arrêter la machine avant l'implantation.

« Il y a les élections qui arrivent, il faut faire entrer cette aberration dans le débat », insiste Romain Lané-

elle, qui évoque des personnalités médiatiques Stéphane Bern ou Vincent de la Villardière, qui seraient de leur côté.

## Voir d'autres zones

Selon Éolarge, l'association qui milite pour un éloignement de l'implantation du parc, un agrandissement du parc vers le nord-ouest semble impossible sur le plan géologique et impossible vers le sud-ouest, à cause des pêcheries. « Seul un agrandissement vers l'est semble possible. » Ce que la pêche professionnelle manchoise et calvadosienne voit d'un autre œil.

« Avec leurs projets d'éoliennes, ils nous mangent de plus en plus de

superficiels de travail », s'inquiète Mickaël Hubert, patron pêcheur de Saint-Vaast-la-Hougue. Une zone où sont implantés de nombreux casiers à bulots, entre autres. « Le souci est que les bateaux qui travaillent là-bas vont redescendre dans les zones où de petits chalutiers œuvrent et on va être les uns sur les autres. Ils ne pensent pas à tout ça. »

Pour les responsables de l'Armement cherbourgeois, « l'éolien en mer, c'est la mort de la pêche malgré ce qu'ils disent. Sous couvert d'écologie, ils créent ces parcs offshore mais ils ne savent pas comment ils recycleront les éoliennes dans 20 ans. »